

Rapport d'activité





Sommaire

- Bilan moral	page 3
- Produire un observatoire des espèces	page 4
- Informer, sensibiliser et former tous les publics	page 6
- Accompagner les territoires, les acteurs et les sites	page 8
- Développer les groupes locaux et le bénévolat	page 10
- Développer les refuges LPO et les partenariats	page 12
- Mettre en œuvre des plans d'action	page 14
• pour des espèces	
• pour les espaces	
- Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes	page 18
- Rapport financier	page 20
- Conseil d'administration et équipe salariée	
- Chiffres et carte	page 25
- Partenaires	
- Contact	



Le moineau domestique, espèce phare de l'observatoire des "Oiseaux des jardins" © Frédéric Maillot

Bilan moral

Il me revient de partager avec vous quelques éléments clés de cette année 2013.

Notre situation financière s'est encore détériorée. Pour la seconde année consécutive nos dépenses ont bien dépassé nos recettes. Cela grève notre fond associatif toujours insuffisant au regard de notre budget annuel (l'objectif à minima étant d'avoir un demi-budget de l'ordre de 350 000 euros). Nous devons progresser dans notre gestion des dossiers mais aussi convaincre nos partenaires financiers principaux que le maintien du niveau de leurs financements dégrade tout de même notre situation. Nous avons travaillé à bien contenir certaines charges, par contre d'autres comme la masse salariale progressent normalement au gré de notre convention collective et de la progression de carrière de notre équipe salariée. Notre trésorerie est aussi dans le rouge tant les paiements de dossiers pourtant finalisés depuis un moment tardent à être versés, en particulier des fonds européens. J'en profite pour remercier le Crédit Coopératif qui n'usurpe vraiment pas son qualificatif.

La dynamique très forte de terrain autour des deux atlas (oiseaux nicheurs et hivernants) s'est terminée en janvier. Cela s'est ressenti par une baisse du nombre de données collectées dans la base. Après cet immense travail sur la répartition des espèces, les perspectives se portent vers les suivis de populations. Une réflexion partagée au sein du Plateau du patrimoine naturel est lancée sur un observatoire de la biodiversité régionale. Côté LPO, l'équipe salariée a publié un document très pertinent résumant l'ensemble des suivis menés et comment tout à chacun peut y participer. Le nombre de nouveaux observateurs contribuant à Obsnatu la base ne cessent d'augmenter mais cela ne se traduit pas par une hausse du nombre d'adhérents, qui stagne mais avoisine tout de même le millier. Nous avons besoin de l'adhésion de tous à notre

projet associatif pour le porter avec plus de poids encore. Au delà de l'observation, adhérer à la LPO c'est soutenir ce combat de tous les jours pour conserver ce patrimoine bien trop souvent encore malmené.

En parlant des atteintes encore trop fortes à la nature, je veux exprimer ici mon indignation devant le massacre opéré sur les terrains de la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Saône, sur près de 200 individus d'espèces protégées. J'espère que la justice passera avec une sanction à la hauteur de l'ampleur et de la gravité de ces faits. C'est l'illustration que derrière de beaux discours de soit-disant protecteurs de la nature, il y a assez souvent une vision bien éloignée de ce que la science nous apprend aujourd'hui. C'est une forte inquiétude pour moi de voir régulièrement des chasseurs dans les écoles, si la vision partagée auprès des enfants relève de cette culture cynégétique.

Parmi nos nombreux programmes de conservation que vous découvrirez dans ce bilan d'activité, je voulais faire un focus sur la réserve naturelle nationale de Frotey-les-Vesoul qui a vu son nouveau plan de gestion validé. Un des éléments phares est le projet d'extension de la réserve qui devrait permettre une conservation plus efficace des espèces. Des indicateurs très positifs, comme le retour d'un papillon, l'azuré du serpolet, signent de bons choix de gestion qu'il convient de poursuivre.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos bénévoles qui apportent tant de temps et de savoir-faire à tous les niveaux : des activités de nos divers groupes locaux en passant par l'observateur parfois plus solitaire, mais aussi les administrateurs qui ont une tâche bien lourde et pas assez partagée. L'occasion de lancer un appel à candidature car nous ne sommes pas assez nombreux.

Je remercie l'équipe salariée pour son travail de qualité. Chacun vivant son emploi dans un environnement complexe, en interne avec une structuration associative et ses échelons nombreux (AG, CA, bureau, délégation au directeur, aux responsables de pôles) et en externe en contact avec une multiplicité d'acteurs, un contexte législatif sans cesse en évolution, des moyens nouveaux difficiles à trouver dans un contexte de crise économique...

Je veux conclure ce bilan par un hommage à Jean-Claude Robert qui nous a quitté ce printemps. Jean-Claude a été un pilier de la construction de nombreuses associations franc-comtoises d'environnement. Professeur d'université il a semé beaucoup parmi les étudiants et beaucoup parmi les naturalistes en herbe en partageant ses connaissances. Il a été très actif au GNFC durant de nombreuses années. Il nous a quitté alors qu'il occupait encore la présidence de l'OPIE, les insectes étant un monde qui le passionnait particulièrement.

Frédéric Maillot

Président de la LPO Franche-Comté





Produire un observatoire des espèces

Axe I : Partager notre expertise et nos savoir-faire

En bref

Soutenus financièrement par l'État, la Région, l'Union européenne (FEDER), le Conseil général du Doubs et le Conseil général du Territoire de Belfort, l'amélioration des connaissances régionales doit permettre d'acquérir les informations nécessaires à :

- l'actualisation des listes rouges pour mieux identifier les enjeux régionaux et engager les actions adaptées;
- la diffusion de la connaissance pour la prise en compte de la biodiversité, notamment via la plateforme Sigogne;
- à plus long terme, contribuer à un système d'évaluation de la biodiversité régionale (démarche d'observatoire).

L'année 2013 confirme l'intérêt de notre base de données en ligne, outil de science participative, et de l'engouement dont il fait l'objet avec un total de 1147 contributeurs actifs (+ 24 %). Cette augmentation significative s'explique notamment par l'animation réalisée autour de l'Observatoire des "Oiseaux des jardins". Malgré cela, on note une baisse de 17 % de la transmission des observations par rapport à 2012. Cela peut s'expliquer en partie par une mauvaise météo et par la fin des prospections de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France. Une modification de l'animation plus locale et plus ciblée sur les enquêtes et les suivis influence aussi ce résultat. L'année 2013 a été notamment marquée par des animations spécifiques sur l'herpétologie (Rallyes Herpéto).

Malgré cette diminution, la transmission reste au-dessus de la moyenne annuelle de données transmises depuis la mise en ligne de l'outil. À la fin de l'année 2013, ce sont donc plus de 1 450 000 données qui sont aujourd'hui archivées et diffusées synthétiquement.

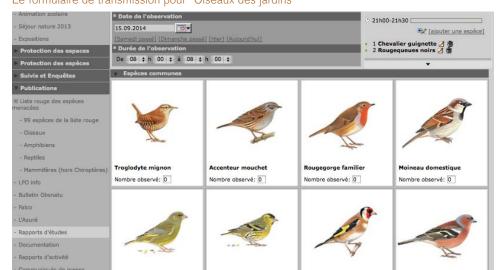
L'organisation de nos dispositifs d'inventaires et de suivis se poursuit. Ce qui nous conduit progressivement vers une démarche d'observatoire, s'attachant à connaître les évolutions des espèces de notre compétence. La publication début 2014 des premiers résultats concernant les indicateurs oiseaux sera un premier pas dans cette voie.

La restitution des résultats de nos différents suivis est effectuée par le Bulletin Obsnatu printanier, numéro spécial. 2013 se distingue par l'enquête Hirondelle de fenêtre. L'année fut aussi marquée par la réalisation d'un stage afin d'actualiser la connaissance de la rainette verte entre deux secteurs que sont la Bresse et la Vallée de la Loue.

La rainette verte, objet d'une étude spécifique en 2013 © Mélanie Paris



Le formulaire de transmission pour "Oiseaux des jardins"



Enquête Hirondelle de fenêtre 2013

La seconde enquête régionale sur l'hirondelle de fenêtre s'est déroulée en 2013 sur 350 communes recensées exhaustivement par plus de 150 compteurs, soit environ 1800 heures de bénévolat. Le bilan met en avant une baisse statistiquement significative de 15 % des couples, comparativement à l'enquête de 2007 (comparaison réalisée entre les 255 communes prospectées exhaustivement lors des deux enquêtes). On peut d'ailleurs noter des baisses de plus de 100 couples dans les communes présentant des populations importantes, telles Besançon, Dole ou Quingey. Il devient plus que jamais nécessaire de rappeler aux habitants, élus et entreprises que cette espèce est intégralement protégée et que nous avons tous un rôle à jouer dans sa préservation.

Votre commune faisait peut être partie de celles prospectées... Alors n'hésitez pas à consulter le rapport de l'enquête, en ligne à l'adresse suivante : http://goo.gl/QtE3QE

Hirondelles de fenêtre © Georges Lignier



Groupe herpéto

Un groupe de travail "Herpétofaune régionale", dédié aux amphibiens et reptiles de Franche-Comté, s'est constitué au printemps 2013. Près de 40 bénévoles ont souhaité être associés à cette dynamique régionale. Les membres du groupe ont été conviés le 19 avril 2013 et le 28 janvier 2014. Il ressort de ces rencontres la volonté de poursuivre une démarche de type atlas, à savoir une dynamique d'amélioration des connaissances sur la distribution des espèces à l'échelle régionale, avec comme priorité le comblement des secteurs lacunaires et une résolution des hiatus dans la distribution de certaines espèces. L'importance de pouvoir dégager les tendances évolutives des populations régionales a également été soulevée. Ceci passe par le développement d'une démarche de type observatoire, dont la définition et les modalités de mise en œuvre seront au cœur des rencontres 2014.

Couleuvre d'Esculape © Christian Chirio



Projet Pelotes

Afin de mieux connaître les populations de micromammifères en Franche-Comté, un projet "Effraie des clochers-micromammifères" est développé en partenariat avec l'Université de Franche-Comté et le laboratoire Chrono-environnement depuis 2012. La première phase permettra d'aboutir à un état initial des populations de micromammifères sur les unités paysagères occupées par la chouette, la seconde sera consacrée au suivi des espèces les plus communes. Les pelotes de réjection sont collectées grâce à la mobilisation du réseau de bénévoles de la LPO Franche-Comté, centralisées puis mises à disposition des enseignants-chercheurs. Les analyses sont pratiquées lors de travaux pratiques et par des déterminateurs bénévoles. Le nombre de pelotes collectées depuis le début de la campagne avoisine les 7300, dont 880 pelotes collectées par 12 bénévoles en 2013. L'état initial est réalisé pour 10 des 22 unités paysagères et près de 2000 pelotes ont été analysées.

Étude de micromammifères © Guillaume Petitjean



Informer, sensibiliser et former tous les publics

Axe I : Partager notre expertise et nos savoir-faire

En bref

En 2013, la LPO s'est dotée de nouveau outils de pour se faire connaître du plus grand nombre. Une série de margues-pages aux couleurs de la LPO Franche-Comté et de nouvelles banderoles ont été réalisés. Ces dernières sont un outils servant aux groupes locaux pour leurs animations sur le terrain.

Du côté de l'animation, 2013 marquera la fin d'un cycle pour deux programmes importants. Pour le jeune public, le programme Naturaville, initié en 2005 par la LPO et coordonné depuis 2006 par le CPIE de la Vallée de l'Ognon, se conclue cette année. Au cours des huit années de réalisation, ce seront 65 classes et groupes périscolaires, soit plus de 1500 enfants, qui auront bénéficié des animations des 4 animateurs nature de l'association (Caroline, Simon, Quentin et Guillaume). Rappelons que le groupe local du Pays de Montbéliard a constitué un appui important aux animateurs de la LPO et du CPIE.

Pour le public familial, les Rendez-vous nature de la Maison régionale de l'environnement, financés par la Région, prennent fin cette année. Ce programme aura permis de lancer et d'accompagner de nouvelles thématiques d'animation, en particulier sur le thème de la conservation participative (chantiers nature, ateliers en direction de la protection des oiseaux des vergers, etc.)

Mais l'arrêt de ces deux programme n'implique pas une baisse de notre activité, au contraire. 2013 a vu l'émer-

gence de nouvelles orientations dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Nous sommes de plus en plus impliqués dans la Plateforme franc-comtoise d'éducation à l'environnement, qui constitue un pilier essentiel de réflexion et d'actions sur ces thématiques en Franche-Comté. Nous étions par ailleurs à l'initiative et à la coordination d'un projet réunissant plusieurs structures : "Tous pour l'eau !".

Les animations nature proposées par la LPO Franche-Comté ont été organisées de manière croissante par les bénévoles. Les six groupes locaux en sont d'ailleurs les acteurs essentiels et permettent de structurer et de conduire bon nombre d'actions, sur tout le territoire.

Des nouveaux outils de communication



L'éducation à l'environnement, un axe essentiel de la protection de la nature © Guillaume Petitjean



Construction de "cabanes" pour mulot à Naturaville © Guillaume Petitjean



Projet collectif "Tous pour l'eau!"

Dans le cadre du plan d'action "Sauvons l'eau !" de l'Agence de l'eau RMC, la LPO Franche-Comté a impulsé une dynamique collective sur l'interpellation et l'évaluation de l'opinion du public sur les politiques de l'eau.

Ainsi, 7 associations se sont regroupées pour proposer une cinquantaine d'actions réparties sur toute la Franche-Comté: visites d'installations du réseau domestique de l'eau, élaboration de documents de sensibilisation, chantiers éco-volontaires, visites de milieux aquatiques renaturés, visites de zones humides, conférence-débats, ateliers, projections de films...

Par retour d'expérience, une plaquette a été réalisée à l'intention des acteurs (publics et privés) et utilisateurs de cette ressource. Elle présente les actions pédagogiques tournées vers le public adulte, visant à sensibiliser, informer, former et communiquer sur l'eau.

Presse et médias

L'année 2013 a été marquée par une représentation importante de la LPO dans la presse régionale. Outre l'envoi de communiqués de presse régionaux, l'association se fait régulièrement le relais d'informations ciblées en provenance de la LPO France. La grande nouveauté de l'année a été la prédominance de l'actualité web et en particulier l'activité sur la page Facebook de l'association. Près de 2000 personnes suivent la page à la fin de l'année et de nombreux échanges se font désormais via ce réseau social. Le suivi des parutions au niveau régional est désormais rodé grâce à une revue de presse électronique, mutualisée avec la Maison de l'environnement. Au total la LPO Franche-Comté a fait l'objet de près de 300 passages dans la presse régionale au cours de l'année 2013.

10° Nuit de la chouette : un succès!

Pour cette dixième édition de la Nuit de la chouette, ce sont 412 personnes qui sont venus écouter et découvrir les rapaces nocturnes à l'occasion des huit animations organisées par la LPO Franche-Comté. En parallèle, 70 enfants ont assisté à une animation à Faverney (70). À Arc-et-Senans, Besançon, Blamont, Boussières et Saint-Julien-lès-Russey (par les Gazouillis du plateau) dans le Doubs, à Leschères dans le Jura (avec le PNR du Haut-Jura), à Faverney en Haute-Saône et à Sermamagny dans le Territoire de Belfort, les chouettes et hiboux n'ont pas toujours apprécié la météo quelque peu capricieuse. Malgré tout, les participants, venus encore une fois en famille et très nombreux ont pu contacter des chouettes hulottes, des chevêches d'Athéna, des effraies des clochers et même un grand-duc d'Europe.

Animation "Tous pour l'eau!" à la STEP de Port-Douvot



La page Facebook de la LPO Franche-Comté



Effraie des clochers © Loïc Faucoup



Accompagner les territoires, les acteurs et les sites Axe I: Partager notre expertise et nos savoir-faire

En bref

L'accompagnement d'acteurs sur des territoires est un mode d'action qui représente un pourcentage considérable de l'activité de la LPO Franche-Comté. Il s'agit principalement d'acteurs publics (services de l'État - DREAL -, collectivités - Conseils généraux du Doubs et du Jura -, Communauté d'agglomération du Grand Dole, etc.), mais également d'organismes privés, comme Holcim granulats, dans le cadre de l'aménagement de milieux favorables à la biodiversité sur des carrières.

Le partenariat s'est poursuivit avec Électricité réseau distribution France (ERDF) et nous avons également engagé un travail avec des associations locales (Associations de pêche, France nature environnement Franche-Comté autour du projet Biodiversit'haies, Jura nature environnement, etc.).

Les expertises et accompagnements impliquant des requêtes, des petites analyses ou des synthèses sur demande ont été également nombreuses en 2013 (64) et de nature variable :

- réponses à l'État et aux opérateurs Natura 2000 (22);
- partenaires conventionnés et animation des observateurs (stage) (6);
- autres réponses diverses (36), dont des sollicitations ponctuelles sur l'éolien.

En outre, un travail a été réalisé avec le Syndicat mixte du Mont d'Or et sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Parc naturel régional du Haut-Jura.



Chantier nature avec des salariés d'Holcim sur la gravière de Vincent/Desnes (39) © Cyrielle Bannwarth



Dalle calcaire du Haut-Jura potentiellement concernée par le SCOT et par la politique ENS © Guillaume Petitjean

Désia 25

Le groupe d'agriculteurs Désia 25 est engagé dans une démarche de déshydradation de fourrage utilisant la chaleur perdue de l'usine d'incinération de Pontarlier pour développer l'autonomie protéigue de leurs exploitations. Le dispositif, qui concernera certaines parcelles en fauche, impactera la flore, la faune et le sol et recherchera une compensation pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de l'écosystème prairial au sein du fonctionnement de l'exploitation. En collaboration avec le CBNFC-ORI, la DREAL FC, la DDT 25 et l'URFAC, la LPO a accompagné Désia 25 dans l'écriture d'un outil d'auto-évaluation permettant à tout exploitant engagé de s'inscrire dans une démarche de progrès en visualisant, année après année, les modifications des pratiques agricoles menées sur son exploitation, d'un point de vue économique et pour le maintien de la biodiversité. Un état des lieux relatif à la biodiversité sera annexé aux documents uniques et dans ce cadre sera réalisé en 2014 un diagnostic d'exploitation relatif aux éléments structurants du paysage et à leur fonctionnalité.

Élevage laitier dans le Haut-Doubs © Daniel Bouvot



Mise en oeuvre du plan de gestion de l'ancienne gravière de Pagney

Les faits marquants pour 2013 ont été le retour du blongios nain et la présence de trois cantons de râle d'eau, du fait des précipitations importantes du printemps. Les inventaires concernant l'entomofaune et la flore aquatique ont mis en évidence six espèces patrimoniales d'odonates et une espèce floristique protégée la grande naïade, mais aussi une invasive, l'élodée de Nuttall, L'île a été débroussaillée par une entreprise d'insertion afin de favoriser la nidification du vanneau huppé. Un panneau de sensibilisation a été posé à l'entrée du site. L'implication du Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon permet d'envisager le reprofilage de l'île afin de lutter contre la colonisation par les ligneux en garantissant une submersion partielle des terrains en hiver. Des relevés topo-bathymétrique pour connaître le modelé du plan d'eau et de ses berges ont été réalisés et la préfiguration des travaux est concertée entre les différents partenaires locaux.

Panneau de sensibilisation à la gravière de Pagney © Guillaume Petitjean



Un chantier pour la sterne

Le samedi 12 octobre eut lieu le chantier nature organisé par la LPO Franche-Comté, avec le concours de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aguatiques de Lure-Les Aynans, la société Holcim et la ville de Lure. Le but était d'aménager un bout d'îlot sur un plan d'eau appartenant à la commune et géré par la société de pêche. L'adjoint au maire, Michel Noir, était présent en début de chantier, ainsi que deux journalistes. Sept personnes ont répondu à l'appel afin de permettre au seul couple haut-saônois de sterne pierregarin de continuer à nicher les prochaines années (enlèvement de la végétation de la zone concernée, acheminement de granulat mis à disposition par Holcim). Des systèmes anti-prédations ont également été disposés pour les jeunes poussins. Ce chantier a pris place dans le cadre des rendez-vous nature de la Maison de l'environnement de Franche-Comté, avec le soutien de la région Franche-Comté.

Chantier pour la sterne © Samuel Maas



Développer les groupes locaux et le bénévolat

Axe II : mobiliser à toutes échelles

En bref

Que ce soit en connaissance, en conservation, ou en sensibilisation, le bénévolat est présent à tous les niveaux au sein de la LPO Franche-Comté. Cette force pour nos actions en faveur de la protection de la nature est somme toute une originalité dans le paysage associatif, notamment de part le nombre de bénévoles et de membres de la LPO, tant d'ailleurs au niveau national que régional. Une autre particularité repose sur la présence sur le territoire de groupes locaux, qui agissent tout au long de l'année sur des actions propres, en lien constant avec l'association régionale et les autres groupes. Stands, animations nature, programmes de formation naturaliste, actions coordonnées de protection des espèces, participation aux missions de connaissance et aux enquêtes, organisation et conduite d'événementiels, les bénévoles sont partout et sur toutes les champs d'actions de l'association.

En 2013, ce sont par exemple 73 observateurs pour 300 heures de bénévolat qui ont participé à Wetlands, 29 observateurs pour 260 heures pour le STOC ou encore 154 observateurs pour 1804 heures pour l'enquête Hirondelle de fenêtre. Les groupes locaux, s'investissent également sur des thématiques particulières, variable suivant chaque groupe, comme par exemple, l'inventaire et la protection d'espèce particulière (hirondelles, chevêches, etc.).

Ce maillage du territoire permet à de nombreux projets de voir le jour et d'exister. Par ailleurs, les partenariats noués au niveau local, avec des structures associatives ou autres, permettent de démultiplier nos actions sur l'ensemble du territoire régional.



Sortie de découverte de la nature à Montfort (25) © François Grandjean

Les stands

La LPO a été présente dans l'essentiel des grands événements régionaux traitants de la biodiversité. Ces événements ont été organisés par des partenaires ou par la LPO elle-même.

Parmi ceux-ci, on peut citer la Journée de la biodiversité à la Citadelle de Besançon, Un dimanche à la ferme, la Fête des Espaces naturels sensibles du Doubs à Moini (25), le Vide-jardin de la Saline royale d'Arc-et-Senans (25), le Festival de la nature à Lons-le-Saunier, Plantes en fête à Besançon (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Châteaufarine et Ville de Besançon), la Fête de la Science à Mouchard (39), le Jour de la nuit à Montfaucon, la Fête d'Automne à la Maison de la nature de Brussey ou encore un cycle d'animations à la Médiathèque de Rioz.

Chevêche d'Athéna et bénévolat

Menacée en Franche-Comté, la chouette aux yeux d'or fédère de nombreuses personnes autour des enjeux de sa connaissance et de sa préservation. En 2013, on peut estimer à plus de 1000 heures de bénévolat, les différentes opérations conduites en région.

Des prospections printanières, améliorant la connaissance de la répartition de l'espèce en région, à l'animation des opérations de conservation, à savoir la construction et la pose de nichoirs, la préservation et la bonne gestion de milieux favorables, la plantation de vergers haute-tige ou de haies, sans oublier les stands et animations pour la Nuit de la chouette ou encore l'organisation cette année de la première rencontre régionale du Réseau chevêche, la mobilisation est forte chaque année en région pour les bénévoles de la LPO, en lien avec les associations partenaires.

Connaissance, un maillage du territoire

Afin de porter à connaissance les enjeux du territoire à tous leurs acteurs, il est nécessaire que les prospections soient homogènes. Cela n'est possible qu'avec l'appuie et la présence d'observateurs locaux répartie sur toute la région. Cette mobilisation locale, synergique, limite les kilomètres, permet le suivi d'un secteur donné et affine la connaissance locale des enjeux. Les observateurs s'intéressent et observent les 4 groupes d'espèces pris en charge par la LPO Franche-Comté, certains étant plus spécialisés sur un groupe. De plus, le niveau d'investissement peut être variable. Chacun fait suivant ses envies et ses disponibilités allant du terrain que l'on fait pour soi à s'engager avec une responsabilité (même mineure) à prendre en charge une partie (ou un secteur) d'une enquête.

Stand du groupe local de Lons-le-Saunier à la Fête de la science à Mouchard © Christian Chopard



Bénévoles du groupe d'Audeux pour le programme biodiversit'haies de FNE © ER



Observateur de la nature © Guillaume Petitjean



Développer les refuges lpo et les partenariats

Axe II : mobiliser à toutes échelles

En bref

En 2013, la Franche-Comté compte 392 refuges LPO particuliers, 28 refuges "Mon établissement" et 7 refuges personnes morales. L'accompagnement des collectivités s'est poursuivi autour des refuges LPO de la Ceinture verte du centre ancien de Besançon (Ville de Besançon), de la Saline royale d'Arc-et-Senans (Conseil général du Doubs et Établissement public de coopération culturel) et de l'Étang des Forges à Belfort (Communauté d'agglomération belfortaine). Il sera essentiel, autour des autres refuges LPO personnes morales conventionnés en mode pluriannuel, afin d'optimiser et de renforcer la démarche de progrès, de réaffirmer le partenariat établit avec les collectivités concernées et leur implication annuelle pour un véritable suivi d'actions et une valeur ajoutée en faveur de la biodiversité.

La durée initiale de la convention de mise en place du refuge LPO avec la ville de Besançon a en outre été prolongée de deux années.



Prairie naturelle et non fauchée dans le refuge LPO de la Saline royale d'Arc-et-Senans © Guillaume Petitjean

Un refuge LPO au lycée Victor Hugo

Soucieux des enjeux liés à la protection de la nature, le lycée Victor Hugo de Besançon souhaite favoriser la biodiversité dans l'établissement. La LPO Franche-Comté accompagne cette démarche sur trois volets : la gestion écologique des espaces verts, la valorisation pédagogique auprès des élèves et la communication.

Dans un premier temps, 6 classes ont établi un diagnostic pour situer le lycée dans son environnement proche, identifier les "milieux naturels" et déterminer les strates arborées et les espèces ligneuses présentes dans le lycée. Suite à ce travail d'observation et d'analyse, les élèves ont été en mesure de proposer des aménagements pour diversifier les écosystèmes et améliorer leur cadre de vie.

Lycéens, personnel technique ou administratif, enseignants, tous à l'œuvre : construction de nichoirs, plantation d'un bosquet d'arbustes autochtones, maintien d'une large zone non tondue, reportage sur la trame verte bisontine et étude des lichens comme indicateurs de la qualité de l'air.

Refuge LPO du lycée Victor Hugo © Guillaume Petitjean



Refuge à la base nautique de Bellecin

La possibilité de faire un refuge LPO sur la Base de Bellecin, site du Conseil général du Jura, située au bord du lac de Vouglans, qui accueille un public important et des éléments naturels remarquables a été évaluée. Les enjeux concernent un certain nombre d'habitats et espèces associées : pelouses sèches/milieux semi-ouverts parsemés de buissons, haies/boisements et lisières forestières/hivernants, migrateurs. Une visite de la base nautique et du swin-golf a permis de visualiser l'existant et les possibilités d'amélioration en termes d'aménagement et de gestion pour l'accueil de la flore et de la faune. Les préconisations concernent l'amélioration de la gestion courante et la réalisation d'aménagements spécifiques pour la biodiversité et la sensibilisation des publics aux enjeux de nature de proximité. Avant la mise en place du refuge seront évaluées les possibilités de mise en œuvre des préconisations au regard des activités, l'entretien actuel des espaces verts et les projets d'aménagements existants pour concilier usages et gestion écologique exemplaire à mener sur le site.

Lézard vert des bords de Vouglans © Guillaume Petitjean



Développement de l'offre refuge LPO

Le programme refuges LPO a un fort potentiel de mobilisation des partenaires pour agir sur la nature de proximité. L'objectif de les démultiplier pour une meilleure contribution à la trame verte et bleue nécessite une démarche plus standardisée avec la création d'outils permettant d'optimiser le processus de diagnostic et d'évaluation pour mieux s'assurer du respect de la charte et de l'efficacité du plan d'actions, et plus adaptée à des bénéficiaires disposant d'un budget limité. Une réflexion et recherche sur des offres adaptées a démarré et se poursuivra en 2014. Concernant le développement du programme, l'implication de bénévoles du groupe local d'Audeux a permis plusieurs rencontres en fin d'année avec des collectivités du canton. Nous avons pu ainsi présenter la démarche refuge LPO, mieux cerner les attentes de petites et moyennes communes et proposer nos possibilités d'accompagnement en termes de conservation et de sensibilisation. De nouveaux refuges devraient ainsi voir le iour en 2014.

Visite de refuge LPO © Brigitte Faivre



Mettre en œuvre des plans d'action

Axe III : agir pour les oiseaux et la biodiversité

En bref

Nos actions se sont poursuivies sur les espèces cibles, dans la continuité de 2012.

En ce qui concerne la couleuvre vipérine, l'unique station de la Sorne, à Macornay, avait été sélectionnée comme site d'intervention prioritaire pour l'espèce. Un travail de concertation a ainsi été initié entre la LPO, JNE (du fait de la proximité avec la Réserve naturelle régionale de la Côte de Mancy, dont l'association est co-gestionnaire depuis août 2013) et le conseiller municipal en charge de l'environnement, visant à définir et aboutir à la réalisation d'aménagements favorables à la couleuvre lors d'un chantier nature. Le projet n'a malheureusement pu être réalisé faute d'accord du conseil municipal. Malgré la diffusion de la plaquette de sensibilisation sur l'espèce, la méfiance vis à vis des serpents constitue encore aujourd'hui un frein qu'il s'agit de lever via des rencontres sur le terrain.

En outre, l'accueil de Julie Besançon en CDD à partir de la mi-décembre a permis d'initier un travail sur l'état des lieux et les premières actions à mener en faveur de la Pie grièche-grise, espèce nicheuse et hivernante qui connaît un déclin extrêmement rapide depuis quelques décennies.



Crapaud calamite © Claire Moreau et Laurent Delafollye

Pour les espèces

Programme régional de conservation d'espèces "Crapaud calamite"

Le crapaud calamite a bénéficié d'une pluviométrie importante et étalée sur les périodes printanière et estivale de l'année 2013. L'inondation de certains milieux temporairement en eau et ce, de manière exceptionnelle à la période de reproduction de l'espèce, a permis sa détection par les observateurs bénévoles et professionnels de l'association dans des sites jusque là inconnus.

Plusieurs opérations de conservation ont été menées en lien avec des entreprises, agriculteurs, collectivités, opérateurs Natura 2000 et associations. La gravière de Vincent (39) fait ainsi l'objet d'un accompagnement annuel depuis 2009 auprès de l'exploitant, Holcim granulats, afin d'intégrer la prise en compte de l'espèce. Les opérations en espaces agricoles de la vallée de la Saône peuvent également être citées, à Mantoche (70), où des travaux d'amélioration de la fonctionnalité d'un site de reproduction ont été définis en accord avec l'agriculteur gestionnaire des parcelles et à Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur (70) où la préservation d'un site de reproduction temporaire en culture a pu être garantie. Bien que l'espèce soit plus particulièrement sensible en plaine, des menaces à court terme liées à des projets d'urbanisation (extension ou création de ZAC) sont identifiées cette année sur des communes du second plateau et du Haut-Doubs, et seront suivies en lien avec les associations locales.

Programme régional de conservation d'espèces "Oiseaux prairiaux"

Cette seconde année du programme d'actions en faveur de six espèces d'oiseaux en danger des zones humides agricoles a été caractérisée par des conditions météorologiques particulières (fortes pluies et températures fraîches jusque tard en saison).

Certaines espèces en ont largement bénéficié, c'est le cas de la rare marouette ponctuée dont l'afflux en 2013 a été remarquable en Franche-Comté mais aussi ailleurs en France.

Mais pour la plupart des autres (courlis cendré, vanneau huppé, etc.), ces conditions ont induit des échecs nombreux liés à l'ennoiement des premières pontes mais aussi, et plus grave, des pontes de remplacement. En définitive, si de nombreux partenariats ont été engagés avec la profession agricole, peu d'actions ont pu être menées, soit parce qu'elles n'étaient plus rendues nécessaires, les agriculteurs ne pouvant intervenir qu'à des dates tardives en raison de l'humidité persistante au sein des parcelles, soit parce que les couples ont finalement échoué: 1 seule réussite pour le vanneau huppé, aucune pour le courlis cendré, 2 pour le râle des genêts concrétisées par un suivi de fauche au 15 juillet et un retard de fauche au 1er septembre avec contrepartie financière (action EPTB), 1 action avortée pour la marouette ponctuée.

Pour le vanneau huppé, 40 à 42 couples, soit 5 % de plus qu'en 2012, ont pu toutefois être suivis et un peu plus de 20 couples pour le courlis cendré, soit environ 25 % de l'effectif nicheur régional estimé. Concernant la

marouette ponctuée, près de 25 chanteurs ont été comptabilisés en région. Jamais l'espèce n'avait été observée en si grand nombre en Franche-Comté.

En 2014, le programme sera reconduit intégrant un suivi particulier sur la Basse vallée de l'Ognon (poursuite des actions initiées) et la vallée du Durgeon (vallée "orpheline" de mesures de classement et/ou de protection comme la première).

Les partenariats déjà engagés avec d'autres structures (EPTB, CEN FC, autres opérateurs Natura 2000, etc.) seront également reconduits notamment dans le cadre de la prise en compte du râle des genêts.

Marouette ponctuée © Jean-Philippe Paul



Pipit farlouse © Jean-Claude Desprez



Vanneau huppé © Jean-Philippe Paul



Mettre en œuvre des plans d'action

Axe III : agir pour les oiseaux et la biodiversité

Plan national d'actions "Milan royal"

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Ainsi pourrait-on résumer le bilan de ces deux dernières années. 2013 est incontestablement la plus mauvaise année enregistrée depuis la déclinaison du Plan national d'actions en Franche-Comté à l'opposé de 2012.

Comme dans de nombreuses régions françaises (Corse non comprise), la reproduction aura été catastrophique avec une moyenne nationale de 0,85 jeunes par couple reproducteurs. Même si la Franche-Comté s'en sort mieux, des disparités assez fortes ont pu être constatées entre les zones. Le succès de la reproduction a été moyen à plutôt bon en plaine et sur le premier plateau, il dépasse péniblement la moyenne nationale et surtout enregistre

un taux d'échec proche d'un nid sur deux en altitude. Ce dernier était inférieur à 10 % toutes zones confondues en 2012.

L'année a par ailleurs apporté son lot de macabres découvertes sur les communes de Mérey-Montrond et Montrond-le-Château (25), confirmant, s'il en était encore besoin, que l'empoisonnement volontaire reste une des menaces les plus sérieuses pour l'espèce. Le produit incriminé est encore et toujours le carbofuran.

Si à cela on ajoute que les premiers résultats des analyses toxicologiques pratiquées sur le sang des poussins de milans ont révélé une intoxication chronique à plu-

sieurs composés toxiques (ETMs, notamment mercure et anticoagulants), l'année 2013 rappelle combien l'avenir de l'espèce demeure fragile.

Dans ce contexte inquiétant, la mobilisation reste de mise. En 2014, le partenariat avec le laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de Franche-Comté sera poursuivi afin de disposer d'un référentiel de données suffisantes sur l'exposition chronique des milans à certaines substances toxiques. C'est cette même année que seront analysés les prélèvements sanguins effectués sur d'autres populations françaises (Corse, Auvergne et Bourgogne notamment) qui pourront utilement être confrontés aux nôtres.

Milan royal marqué © Jean-Marc Coynel



Milieu de nidification du milan royal © Samuel Maas



Pour les espaces

Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey

Un nouveau chantier de réduction des pins noirs a permis de commencer un deuxième corridor écologique au profit des pelouses sèches, où papillons et orthoptères sont déjà de retour, outre l'engoulevent d'Europe. Les travaux ont été menés par les employés communaux de Frotey, les élèves de la Maison familiale d'Aillevillers et leurs enseignants, aidés des salariés de la réserve et de bénévoles.

Dans l'esprit du partenariat démarré en 2005-06 avec les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ Vesoul) et réactivé en 2012, les journées des 7 et 8 octobre ont permis à 4 jeunes, encadrés par un éducateur de la PJJ et les salariés de la réserve, de tailler en

largeur (ponctuellement en hauteur) les haies (en forte croissance lors de cette année humide) de la bordure du chemin d'accès sud de la réserve.

Ce travail alliant écologie et esthétique a permis de restaurer l'ourlet herbacé contre la haie, dont l'ensemble formera à nouveau un milieu apprécié de la petite faune. Cette démarche sera poursuivie en 2014.

Parmi les 77 espèces notées lors de l'inventaire des mousses des milieux ouverts de la réserve (par la Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard), il faut souligner la présence de *Bryum funckii*, signalée jadis dans le Haut-Jura, dont la réserve du Sabot est la seule station connue actuellement en Franche-Comté.

Comme en 2012, l'azuré du serpolet, papillon protégé en France, a été observé cette année en plusieurs points sur la réserve, après 30 ans d'absence.

Après sa nidification réussie en 2009, le faucon pèlerin s'est de nouveau reproduit avec succès sur la réserve, avec 3 jeunes à l'envol. L'espèce occupe désormais plusieurs parois naturelles ou artificielles autour de Vesoul.

Le projet de troisième plan de gestion (2014-2018) a été soumis au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 20 décembre, instance qui l'a approuvé globalement et qui encourage la démarche d'extension pressentie sur environ 40 ha.

Chantier bénévole © Christian Chirio



Réouverture des pins © Christian Chirio



Cuivré fuligineux à la réserve © Didier Lecornu



Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes

Axe III : agir pour les oiseaux et la biodiversité

ZAC "Arémis-Lure" - La justice n'a pas encore définitivement tranché!

Suite aux recours en annulation lancés par la LPO Franche-Comté et la Commission de protection des eaux (CPEPESC), la délibération de la Communauté de communes du Pays de Lure autorisant la création de la ZAC "Arémis-Lure" sur l'ancien terrain militaire de Malbouhans (70) a été annulée fin 2012 par le tribunal administratif de Besançon. Ce dernier a en effet considéré dans son jugement que l'aménagement du site de Malbouhans (70) relève d' "une erreur manifeste d'appréciation" et est incompatible avec la préservation de son patrimoine naturel remarquable.

Ce jugement conforte les positions de la LPO Franche-Comté qui n'a cessé d'alerter depuis 2003 sur les forts enjeux du site de Malbouhans, sur les menaces que faisait peser le projet de ZAC sur la biodiversité et sur la nécessité de rechercher un autre site.

Pourtant, le SYMA-Arémis (syndicat d'aménagement regroupant notamment le Conseil général de Haute-Saône) s'est arc-bouté sur ses positions, en faisant appel de la décision de justice et en annonçant vouloir urbaniser à tout prix le site au mépris de la démarche aujourd'hui standard qui impose d'éviter en premier lieu les impacts environnementaux.

Suite à la demande de sursis à exécution déposée par la Communauté de communes du Pays de Lure, la Cour d'appel de Nancy lors de son arrêt du 27 juin 2013 a suspendu la décision du Tribunal administratif de Besançon considérant notamment que ce dernier a commis une erreur de fait en retenant dans le jugement attaqué une superficie totale des aménagements de 200 ha alors qu'elle n'est que de 131 ha, et de ce qu'en égard aux diverses précautions prises et dont fait état l'étude d'impact, la création de la ZAC "Arémis-Lure" n'est pas entachée d'une erreur manifeste dans l'appréciation de ses conséquences sur la richesse de la faune et de la flore du site couvert par une ZNIEFF de type I.

Reste donc à attendre le jugement sur le fond de la Cour d'appel de Nancy qui devrait intervenir courant 2014.



Gélinotte des bois

La gélinotte des bois fait l'objet d'un plan de chasse dans le Jura, dont l'attribution est fixée à zéro prélèvement depuis 1994. La Fédération des chasseurs du Jura (FDC du Jura) a demandé à la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage de pouvoir tirer à nouveau cette espèce menacée dès la prochaine saison de chasse. La LPO Franche-Comté a œuvré auprès de la préfecture du Jura, au sein du Groupe Tétras Jura et dans les médias pour que le tir de cette espèce ne soit pas possible.

L'argumentaire de la FDC du Jura se basait notamment sur une augmentation récente des effectifs sur la Haute-Chaîne du Jura. Nous constatons que cette demande :

- se base sur un recul temporel insuffisant pour évaluer la situation départementale de la gélinotte ;
- se construit sur une échelle géographique insuffisante pour évaluer le prélèvement au sein d'une population de cette espèce ;
- que l'espèce est prise en compte par la Directive Oiseaux, traduite dans le droit français et qu'elle est menacée en France et en Franche-Comté :
- ne donne pas de gage sur le fait que cette pratique "ne compromette pas les efforts de conservation entrepris dans leur aire de distribution."

Le Préfet a arrêté un prélèvement nul de la gélinotte pour la saison de chasse 2013-2014.



Gélinotte des bois © Jean-Philippe Paul

Faits scandaleux à Noroy-le-Bourg (70)

La LPO Franche-Comté a déposé plainte et s'est constituée partie civile pour des faits de destruction d'espèces protégées constatés sur la réserve cynégétique à Noroyle-Bourg qui appartient à la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage. L'enquête de l'ONCFS a montré qu'entre 2010 et 2013, plus de 250 animaux, dont 80 % relèvent du statut d'espèce protégée (rapaces, mammifères), ont été capturés et détruits sur ce site géré par la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Saône. Des stagiaires de la fédération haut-saônoise ont affirmé aux services de l'ONCFS qu'ils avaient été obligés "d'exterminer toutes les espèces nuisibles" au gibier de chasse (faisans et lapins de garenne) que la réserve est censée favoriser. Des primes auraient également été versées à ceux apportant la preuve de la destruction de telles espèces capturées sur ce site.

Chat forestier, espèce protégée, en cage à Noroy-le-Bourg



Justice - Affaires de chasse

La LPO Franche-Comté a déposé plusieurs plaintes avec constitution de partie civile pour des infractions liées à la chasse.

Dans le département du Doubs, deux plaintes ont été déposées suite à des tirs sur deux espèces de limicoles protégés (chevalier sylvain et bécasseau variable) dans la vallée du Drugeon. Outre les infractions relatives à la destruction d'espèces protégées, les chasseurs concernés ont également été verbalisés pour non respect du PMA "Gibier d'eau" (Prélèvement maximal autorisé).

Dans le Jura, une plainte a été déposée à l'encontre d'un chasseur interpellé par les agents de l'ONCFS en flagrant délit de destruction d'une buse variable (rapace protégé), sur la commune de Châtenois. La personne interpellée aurait avoué avoir déjà tué, après capture avec des cagespièges, plusieurs buses variables et ce, afin "de réguler les prédateurs de gibier (perdrix et faisans)".

Bécasseau variable © Annie Thévenet et Corinne Petitcollin



Rapport financier



Cigognes blanches © Sabrina Clément

Les produits s'élèvent à 701 324 euros tandis que les charges se chiffrent à 749 663 euros, dégageant un déficit de -48 339 euros. Ce résultat doit être complété en indiquant qu'il inclut un déficit d'environ 10 000 euros en raison de l'attribution de la subvention FEDER du programme 2013, inférieure à la demande en raison d'une erreur corrigible en 2014/2015. Ainsi, le résultat économique de la structure d'environ 40 000 euros est problématique, dans la mesure où c'est le deuxième résultat négatif.

L'analyse de ce résultat 2013 montre qu'il résulte principalement de temps de travail trop important par rapport aux financements du projet. Il s'agit donc dès 2014 de pallier ce problème, mais il faut aussi analyser les raisons de cette situation.

Les salariés ont rencontré des difficultés dans la conduite des projets pour suivre, corriger et respecter les budgets, cela devra être amélioré sans faute. Diminuer les temps de travail pour les projets impliquera un ajustement des objectifs. Face à une telle situation inédite à la LPO Franche-Comté, il faut aussi s'interroger sur les raisons profondes de cette situation.

Trois points structurels sont à prendre en considération et à améliorer pour s'assurer de notre pérennité financière.

1. Nos principaux financeurs, la Région et La DREAL, le Conseil général du Doubs, notamment, nous soutiennent avec constance en terme financier, et nous n'avons pas connu de diminutions fortes de nos budgets. Néanmoins, l'effet de la relative constance des financements a été sous-estimée. Nos coûts augmentent inexorablement pour un travail en continuité et l'ambition de la structure et de l'équipe nous a donc amené à des projets trop ambitieux par rapport aux budgets disponibles. Pour la programmation à venir, une grande prudence sera donc observée dans

l'ambition à donner pour les objectifs afin de s'assurer de leur adéquation avec les budgets disponibles. Des arbitrages seront nécessaires dans les choix des projets, certains devront abandonnés. Par exemple, une enquête ne pourra pas être réalisée en dessous d'un seuil minimal d'heures. Nous devrons nous réinterroger sur la coordination locale et régionale d'enquêtes, sur la complémentarité d'actions menées entre salariés et bénévoles.

- 2. Le deuxième point est structurel car notre organisation montre que sur les postes de coordinateurs environ 20 % de leur temps de travail ne sont pas imputés et pourtant, ils sont indispensables au bon déroulement des projets, d'où la nécessité de financer directement ce travail des coordinateurs dans les projets.
- 3. Enfin, la LPO Franche-Comté doit répondre à des demandes des partenaires mais aussi à son projet associatif, ce qui a des conséquences lourdes. La demande de projets toujours plus innovants, de développer des partenariats nouveaux (et notamment avec les acteurs socio-économiques), complexes et en grande cohérence avec le tissus associatif environnemental régional (Maison Régionale de l'Environnement de ranche-Comté et ses pôles) exige un niveau de développement qui nécessite un investissement dans des temps non facturables très importants, en concurrence avec d'autres temps de travail plus liés au management et à la gestion courante de l'association. Les associations comme nous ne disposent pas réellement de ressources financières pour le faire, sauf à augmenter notre tarif horaire, ce qui dans le contexte de crise actuelle serait une fausse bonne idée. Il nous faut donc trouver des solutions avec les partenaires.

La trésorerie est toujours un problème menaçant notre pérennité, elle est aujourd'hui aggravée par ce déficit économique. En 2013, le soutien sans faille du Crédit Coopératif et de Franche-Comté Active nous permet de pallier aux problèmes engendrant une situation délicate. À partir de 2014, le Fonds FEDER ne sera plus sollicité, ce qui améliorera vraisemblablement notre situation, à la condition que les paiements en retards soient réglés (référence aux nombreux dossiers déposés en 2011). Ayant épuisé toutes les solutions, toutes difficultés supplémentaires menaceront directement, et ce sur un délai de très court terme, l'existence de la LPO Franche-Comté.

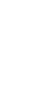
Nous devrons nous appuyer sur plusieurs engagements forts :

- Que l'équipe salariée conçoive des projets avec une meilleure adéquation entre les objectifs et les budgets mobilisables et adopte un pilotage d'une grande rigueur dans le respect des budgets.
- Que Le CA et le bureau activent les pistes de travail pour sortir de cette crise, notamment en remobilisant et redistribuant les rôles entre bénévoles et salariés sur les domaines d'activité.
- Que les membres et les bénévoles s'investissent mieux dans des rôles en responsabilité, notamment dans le domaine de l'observation (par exemple : animation des observateurs, rédaction dans les publications).
- Que nos partenaires se saisissent de ces constats et nous accompagnent dans les corrections à mener, dont notamment notre niveau de financement en regard du travail accompli.

La mobilisation de toutes et de tous est dorénavant nécessaire et indispensable. Je crois en la capacité de La LPO Franche-Comté à rétablir cette situation, je sais que nos partenaires connaissent le professionnalisme de notre organisation, nous avons les capacités par notre engagement pour la biodiversité et les valeurs que nous portons à agir et réagir. Merci de votre attention.

Bernard Marchiset

Trésorier de la LPO Franche-Comté





Rapport financier

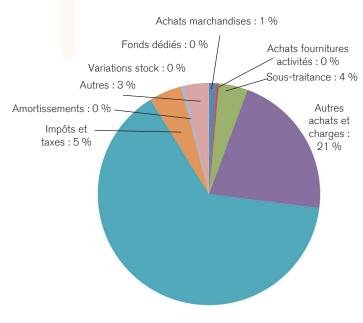
Comptes de résultat 2013 (en euros)								
Charges	2013	2012	Produits	2013	2012			
Charges exploitation	673 816	715 364	Produits exploitation	628 346	782 906			
Achats	6 899	4 314	Ventes de marchandises	5 485	14 486			
Variation stocks	-513	6 124	Prestations	140 608	143 169			
Autres charges externes	175 491	153 041	Production stockée	-	-			
Impôts et taxes	32 244	41 599	Production immobilisée	-	-			
Charges de personnel/Charges sociales	432 877	416 992	Subventions	455 492	558 509			
Autres charges de gestion courante	59	73 113	Autres produits de gestion	6352	30 112			
Dotation aux amortissements et provisions	26 759	20 181	Reprise sur amortisse- ments et provisions	20 409	36 630			
Charges financières	4 248	4 018	Produits financiers	65	682			
Charges financières	4 248	4 018	Produits financiers	65	682			
Charges exceptionnelles	-	1 149	Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	-	1 149	Produits exceptionnels					
Engagement à réaliser sur ressource affectées	71 600		Report des ressources non utilisées	72 913				
Excédent		63 058	Déficit	-48 339				
TOTAL	749 653	783 589	TOTAL	749 663	783 589			

Bilan 2013 (en euros)								
Actif	2013	2012	Passif	2013	2012			
Actif immobilisé	6 429	9 390	Capitaux propres	208 824	232 162			
Immobilisations incorporelles	-	91	Capital	125 000	100 000			
Immobilisations corporelles	1 836	4 965	Réserves	90 000	90 000			
Immobilisations financières	4 593	4 334	Report à nouveau	42 162	-20 896			
			Résultat de l'exercice	-48 338	63 058			
			Autres fonds propres	-	-			
			Provisions pour risques et charges	117 093	37 729			
			Provisions	117 093	37 729			
Actif circulant	599 515	510 463	Dettes	269 404	245 998			
Stocks et en cours	2 464	1 435	Dettes financières	140 641	81 475			
Créances	558 578	495 476	Dettes d'exploitation	128 625	90 595			
Valeurs mobilières de placement	38 473	12 611	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
			Autres dettes	138	73 928			
Comptes de régularisation	-	-	Comptes de régularisation	10 623	3 965			
	-	-	Produits constatés d'avance	10 623	3 965			
TOTAL	605 944	519 853	TOTAL	605 944	519 853			

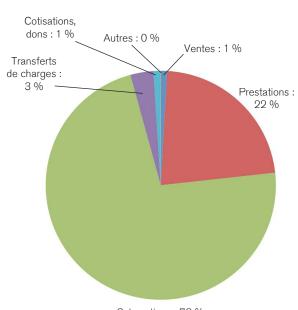
Représentation des charges de l'exercice 2013

Représentation des produits de l'exercice 2013

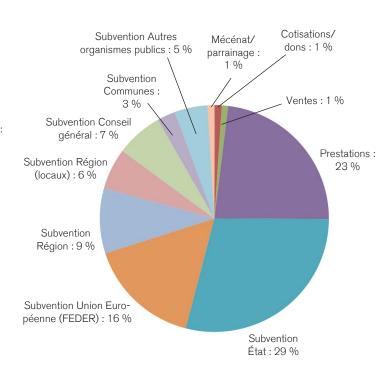
Répartition des financements de l'exercice 2013







Subventions: 72 %



Le Conseil d'administration

L'équipe en 2013



Jean-Claude Chevrot Administrateur GL Terr. de Belfort



Emmanuel Cretin Administrateur



Daniel Goudier Administrateur



Virginie Heck Administratrice



Cyrielle Bannwarth Chargée de missions



Julie Besançon Chargée d'étude



Filippa De Oliveira Assistante de gestion



Nathalie Dewynter Chargée d'étude



Alain Laplagne Secrétaire



Georges Lignier Administrateur GL Montbéliard



Frédéric Maillot Président



Bernard Marchiset Trésorier GL Vesoul



Tristan Gruson Chargé d'étude



Isabelle Leducq-Giroud Coord. pôle Connaissance pour la conservation



Quentin Le Tallec Animateur nature



Samuel Maas Chargé de missions



Christophe Mauvais Administrateur



Anne-Lise Peugeot Administratrice



François Rey-Demaneuf Administrateur GL Terr. de Belfort



Jan Siess Administrateur GL Lons-le-Saunier



Christophe Morin Technicien



Guillaume Petitjean Coord. pôle Sensibilisation



Conservateur Réserve de Frotey



Coord. pôle Conservation et refuge LPO



Annie Thévenet Trésorière adjointe

Responsables de groupes locaux (hors CA)



Jean-Marc Gérard GL Vesoul



Daniel Gillet GL Audeux



Annie Manchon GL Besançon



Jean-Christophe Weidmann Directeur

Stagiaires:

Vincent Romera - Suivi d'une population nicheuse de milan royal en Franche-Comté Thibaud Rivière - Étude et protection des oiseaux prairiaux en basse vallée de l'Ognon et en Haute-Saône (70)

Aline Villemin - Contribution à la préservation de la rainette verte en Franche-Comté - Recherche de connexions entre trois populations sur les secteurs d'Arc-et-Senans, l'est de la Bresse jurassienne et Dole

Chiffres et cartes

Membres et équipe salariée

1006 membres (43 % de femmes et 54 % d'hommes)

13 personnes en CA (3 femmes et 10 hommes)

6 groupes locaux

13 salariés (10,98 équivalents temps plein)

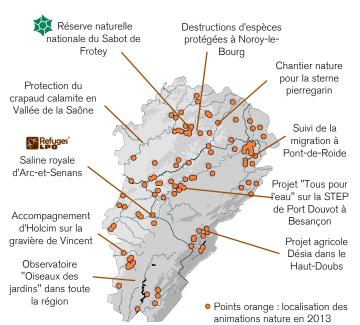
Connaissance

1 453 560 données naturalistes informatisées

33 carrés STOC-EPS (8142 données)

243 154 données produites

189 jardins et 14 507 observations pour "Oiseaux des jardins"



Publications

Conservation

13 espèces en plans d'actions en cours

100 ha gérés (Réserve de Frotey)

200 ha en accompagnement dans la définition d'actions en faveur de la biodiversité

Refuges LPO

427 Refuges LPO

72 nouveaux Refuges LPO

392 Refuges LPO particuliers

28 Refuges LPO axe sensibilisation

7 Refuges LPO axe conservation

Sensibilisation

341 animations nature

4686 participants aux animations grand public

479 demi-journées d'animations grand public

1565 jeunes (élèves et extrascolaires) sensibilisés, pour 72 groupes, soit 104 demi-journée

7 personnes formées par la LPO

80 animateurs pour la sensibilisation

Communication

17 communiqués ou dossiers de presse

297 passages connus dans la presse (y compris agendas), dont 4 télévisions et 20 radios

4 LPO info Franche-Comté

109 news sur le site internet

28 074 visiteurs uniques du site internet

















Partenaires financiers

Principaux organismes publics en partenariat

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Franche-Comté

Région Franche-Comté

Union européenne dans le cadre du Fonds européen pour le développement régional (FEDER)

Conseil général du Doubs

Conseil général du Jura

Communauté d'agglomération du Grand Dole

Conseil général du Territoire de Belfort

Principaux organismes privés en partenariat

CEMEX

Fondation Nature & Découvertes

SITA France

Réseau ferré de France

Évian Danone-Eaux

Autres partenaires

Commune de Pagney, Commune de Rougemont (25), Commune de Scey-sur-Saône (70), Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Crédit Agricole de Franche-Comté, Ville de Besançon, Communauté d'agglomération de Vesoul, Communauté d'agglomération Belfortaine

Prestations pour...

Syndicat mixte du Marais de Saône

Pays de Montbéliard Agglomération

Communauté d'agglomération du Grand Besançon

Communauté de communes de la Petite Montagne

Parc naturel régional du Haut-Jura

Lycée Victor Hugo - Besançon

Habitat 25

Holcim Granulats

Société horticulture du Jura

Établissement Public Territorial du Bassin Saône et

Doubs

Science environnement

BCD environnement

SITA Centre-Est

Syndicat Mixte du Mont d'or / Bureau d'études KARUM

STEP Port Douvot

Global Wind Power France SARL

Dole Environnement/Voies navigables de France

OPALE

Association T.R.I.

Association développement culturel Saône Jolie

ASMA 25

Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard

ECOTOPE

VVF de Maisod





















evian





























Partenaires techniques et réseau

En particulier

LPO France

COTECH Visionature : LPO Isère, LPO Aquitaine, Union meridionalis

Maison de l'environnement de Franche-Comté

Plateau patrimoine naturel de la MEFC

Plate-forme franc-comtoise d'éducation à l'environnement et au développement durable

Plateau débat public de la MEFC

France nature environnement Franche-Comté

Jura nature environnement

Association de gestion de la Réserve naturelle nationale de Frotey-lès-Vesoul

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Commission de protection des eaux (CPEPESC)

Office pour les insectes et leur environnement,

Conservatoire national botanique de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés

Groupe naturaliste universitaire de Franche-Comté

Groupe tétras Jura

Collectif grands prédateurs

Pôle grands prédateurs Jura

Université de Franche-Comté, Labo Chrono-environnement

Maison des sciences de l'homme et de l'environnement

Office national des forêts

Office national de la chasse et de la faune sauvage

Établissement public de coopération culturelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans

Wetlands International

Muséum national d'histoire naturelle

Centre Athénas

et aussi...

Agir pour l'environnement, Association bisontine de pomologie, APPMA Lure-Les-Aynans, Association Borplacal, L'Écho du Barchet, Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire, Association de pêche et de protection des milieux aquatiques la Brème de l'Ognon et Association communale de chasse agréée de Pagney-Vitreux, Association Champ Libre, Association tous loisirs, Citadelle de Besancon, Société d'histoire naturelle de Vesoul, Biolovision SARL, Cabinet Futin, Cabinet Artaud, Centre d'activité et de loisirs d'École-Valentin, de Grand-Charmont, Communautés de communes Arbois vignes et villages Pays de Louis Pasteur, Frasne-Drugeon, de la Saône Jolie, du Tilleul, du Val d'Amour, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Châteaufarine-Besancon et de Valdoie, Communes d'Arbois (39), Argiéan (90), Audeux (25), Blamont (25), Boussières (25), Charchilla (39), Faverney (70), Froteylès-Vesoul (70), Lure, Montfaucon (25), Compagnie Jour qui vient, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement du Haut-Jura, de la Vallée de l'Ognon et de la Bresse du Jura, Croqueurs de pommes section Jura Dole et Serre, Direction départementale des territoires du Territoire de Belfort, DÉFI Bois, Écoles primaires de Valentigney, Fabrice Chanson, Grand-Charmont, Bavans, Montbéliard, Vaire-Arcier, Fontain, Cussey-sur-l'Ognon, Notre-Dame (Besançon), et les écoles participants aux programmes "Naturaville", "Pierre, feuille, ruisseau" et "Sur la Piste des Espaces naturel sensibles", Électricité

de France, Électricité Réseau Distribution France, Exploitants agricoles Vanneaux, Foire Comtoise, Evoliatis, EARL Les Fondreaux (70), Gazouillis du plateau, Granulats du Doubs, Habitat 25, Hôtel les Rouliers, Imprimerie Mourier, Initiative Doubs, Jura Habitat, Jura Tourisme, LPO Alsace, Lycée agricole Edgar Faure (LEGTA de Montmorot), Maison départementale de l'environnement du Territoire-de-Belfort, Maison des associations de Vesoul, Ministère de la Justice (Protection judiciaire de la Jeunesse); Maison familiale d'Aillevillers (70), Foire aux Saveurs d'Automne de Pouilley-Français (25), Médiathèque de Rioz (70), Michel Cottet consultant, M. Locatelli, Maison de la ruralité - Commune de Noroy-le-Bourg, Nature & Découvertes Besançon, Nicollin SA, Office des retraités et personnes âgées de Besançon, Magazine "Pays Comtois", Office du tourisme du Pays de Vesoul, Pics et perches, Réserve naturelles nationales du Ravin de Valbois/France nature environnement - Doubs et de Remoray, SCI du Moulin, SITA FD, Société botanique de Franche-comté, Territoire Habitat, Terroir Comtois, Ville de Belfort et Maison de quartier des Forges et toutes les structures que nous aurions oubliées...



LPO Franche-Comté

Maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr

http://franche-comte.lpo.fr

Réalisation - Guillaume Petitjean - LPO Franche-Comté Photo de couverture - Roitelet à triple bandeau © Samuel Maas